



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON
Arrondissement de RODEZ

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20230622-DELIB20230602-DE
Reçu le 26/06/2023

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 22 JUIN 2023

Date de convocation : le 15 JUIN 2023

Date d'affichage : le 15 JUIN 2023

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux du mois de juin, à 10h30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Étaient présents : Alain ANGLES – Marc AUGUY - Jacques BARBEZANGE – Christophe BERNIE – Magali BESSAOU - Christian BONNET – Bernard CASTANIER – Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID - Bernard DELCLAUX – Robert DIEUDE – Jean-Luc FARJOU – Gilbert FAUCHER - Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL – Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY – Jean Pierre MASBOU – Brigitte MAZARS – René MOUYSET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Robert RISPAL - Thierry TEULIER – Christian TIEULIE

Étaient absents ou excusés : 23 Dont 0 ont donné procuration

Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2023/06/02

Affectation des résultats SIEDA 2022

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses de l'exercice	4 279 205,57 €	Recettes de l'exercice	9 526 009,15 €
		Excédent reporté	438 247,41 €
TOTAL	4 279 205,57 €	TOTAL	9 964 256,56 €
RESULTAT		5 685 050,99 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de l'exercice	17 495 438,96 €	Recettes de l'exercice	17 204 126,36 €
Déficit reporté	- €	Excédent reporté	1 585 485,26 €
TOTAL	17 495 438,96 €	TOTAL	18 789 611,62 €
RESULTAT		1 294 172,66 €	

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 6 979 223,65 €

Excédent de la section de fonctionnement 5 685 050,99 €

Section d'investissement

Excédent comptable au 31.12.2022 1 294 172,66 €

Restes à réaliser en dépenses reportée au 31.12.2022 13 571 246,87 €

Restes à réaliser en recettes reportées au 31.12.2022 7 712 317,33 €

Besoin de financement de la section d'investissement 4 564 756,88 €

Solde excédentaire 1 120 294,11 €

Monsieur le Président propose d'affecter l'excédent de fonctionnement pour combler le besoin de financement de la section d'investissement de 4 564 756.88 €.

Un titre de recette sera émis au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé ».

Il est proposé que le solde, à savoir 1 120 294.11 € soit repris en sections de fonctionnement, dans le cadre du budget supplémentaire 2023.

Après avoir oui cet exposé et après en avoir délibéré le Comité Syndical autorise Monsieur le Président à affecter les résultats du budget SIEDA 2023

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du 26/06/2023

 S.I.E.D.A.
 B.P. 3216
 12032 RODEZ
 CEDEX 9
 Département de l'Aveyron


 S.I.E.D.A.
 B.P.
 12032 RODEZ
 CEDEX 9
 Département de l'Aveyron
 Le Président du SIEDA
 Sébastien DAVID